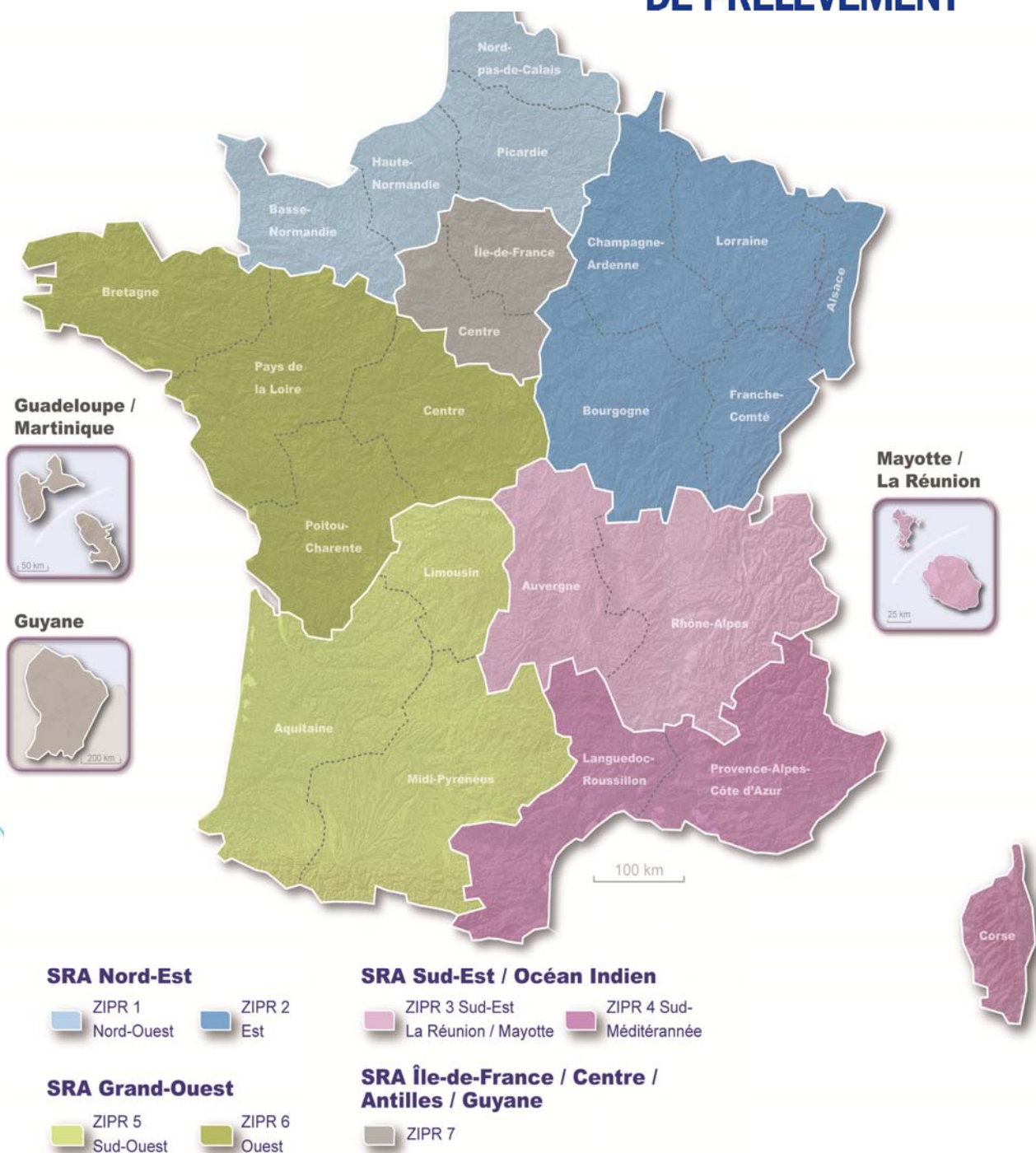


SYNTHÈSE NATIONALE ACTIVITÉ RÉGIONALE DE PRÉLÈVEMENT



SRA Nord-Est

- ZIPR 1 Nord-Ouest
- ZIPR 2 Est

SRA Sud-Est / Océan Indien

- ZIPR 3 Sud-Est La Réunion / Mayotte
- ZIPR 4 Sud-Méditerranée

SRA Grand-Ouest

- ZIPR 5 Sud-Ouest
- ZIPR 6 Ouest

SRA Île-de-France / Centre / Antilles / Guyane

- ZIPR 7

La période de renouvellement 2012-2013-2014 des schémas d'organisation des soins pour l'activité de greffe inter-régionaux (SIOS) donne à cette édition de la synthèse nationale des fiches régionales une importance toute particulière.

La synthèse nationale concerne l'activité 2013 de prélèvement et de greffe d'organes, et de cornées. Elle permet de comparer les régions entre elles, d'identifier d'éventuelles disparités entre régions afin de réfléchir sur leurs causes et sur les moyens d'y remédier. La publication annuelle d'indicateurs régionaux (communs et homogènes) spécifiques du prélèvement et de la greffe autorise le suivi de ces activités. Ces indicateurs se veulent être une source d'informations utiles et pertinentes pour les Agences régionales de santé, dans le cadre de l'organisation des soins et des renouvellements d'autorisation pour les activités concernées. Cette restitution est également utile pour les professionnels de santé et pour les décideurs participant à l'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements de santé.

En 2013, l'activité est en légère hausse avec 5 123 greffes d'organes réalisées, (5 023 greffes en 2012). Le nombre de greffes ne permet toujours pas de répondre aux besoins croissants et le nombre de malades susceptibles de bénéficier d'une greffe d'organes ne cesse de progresser 18 976 en 2013 (contre 17 693 en 2012). L'activité de prélèvement de cornées est restée stable en 2013 : 9 937 cornées ont été prélevées et 4 429 ont été greffées.

A la lecture de cette synthèse nationale, plusieurs conclusions s'imposent qui permettent, dans la ligne des travaux d'élaboration des SIOS de la greffe, d'établir des lignes directrices pour les années à venir. La réduction des disparités régionales reste toujours une priorité, tant en termes de prélèvement qu'en termes d'accès à la greffe. Localement, cela suppose un effort d'optimisation du recensement des donneurs et du prélèvement qui doit tenir compte du potentiel de donneurs décédés au sein de chaque région ; un travail est actuellement en cours.

La baisse du taux d'opposition grâce à des programmes d'amélioration de la qualité est essentielle. La mise à jour régulière des règles de répartition des greffons vise à améliorer l'accès à la greffe pour le plus grand nombre, tout en préservant les principes d'équité et d'efficacité. Un nouveau score pour l'allocation des greffons rénaux a été élaboré pour répondre aux besoins des patients.

Dans un contexte épidémiologique de vieillissement des donneurs, l'Agence de la biomédecine s'est engagée à promouvoir les actions permettant d'assurer la qualité des greffons, notamment par le programme des machines de perfusion des greffons rénaux, ou via le programme pour l'évaluation des donneurs potentiels Cristal Action.

Enfin, cette nouvelle édition constitue la base des indicateurs à suivre dans le cadre du nouveau plan greffe 2012-2016 adopté le 7 mars 2012 par la Ministère de la santé. L'Agence de la biomédecine et les établissements sont engagés conjointement dans la réalisation de ces objectifs avec l'appui des Agences régionales de santé.

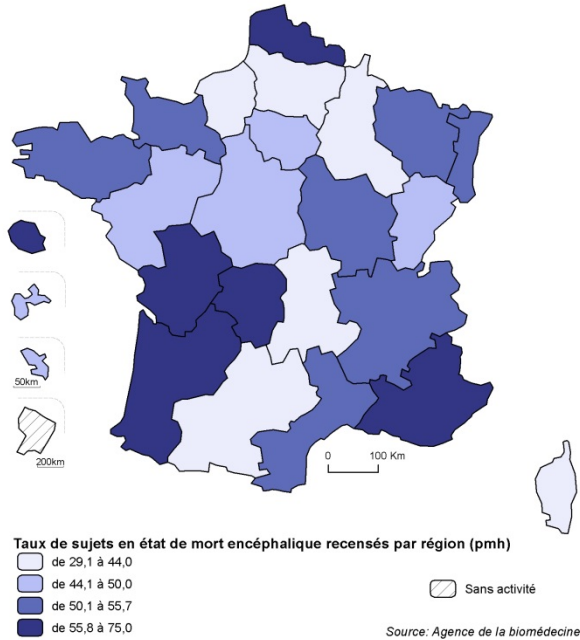
Emmanuelle PRADA BORDENAVE
Directrice générale

SOMMAIRE

LE DON D'ORGANES	3
LA GREFFE CARDIAQUE	7
LA GREFFE PULMONAIRE	10
LA GREFFE HEPATIQUE	13
LA GREFFE RENALE	17
CORNEES.....	20

Figure P1A

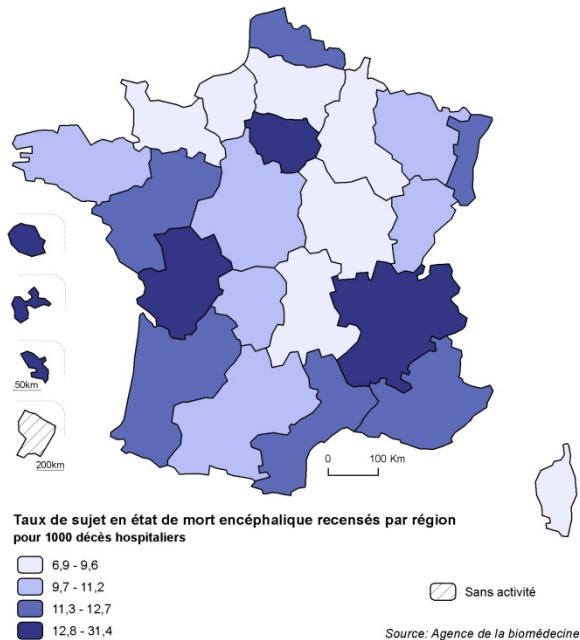
Donneurs en état de mort encéphalique recensés en 2013



En 2013, le taux de recensement a progressé¹ avec 50,7 donneurs recensés en état de mort encéphalique par million d'habitants (pmh) contre 50,4 pmh en 2012, soit 3 336 donneurs recensés contre 3 301 en 2012. Les régions qui ont les taux de recensement les plus élevés en 2013 (> 56 pmh) se situent principalement en région Ouest (Limousin, Poitou-Charentes, Aquitaine) avec le Nord-Pas-De-Calais et la région PACA. La progression de l'activité est à souligner pour le Nord et certaines régions du Sud-Est. Les régions Auvergne, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Picardie et Corse ont les taux de recensement les moins élevés en 2013 (< 44 pmh) (Figure P1A).

Figure P1B

Donneurs en état de mort encéphalique recensés en 2013

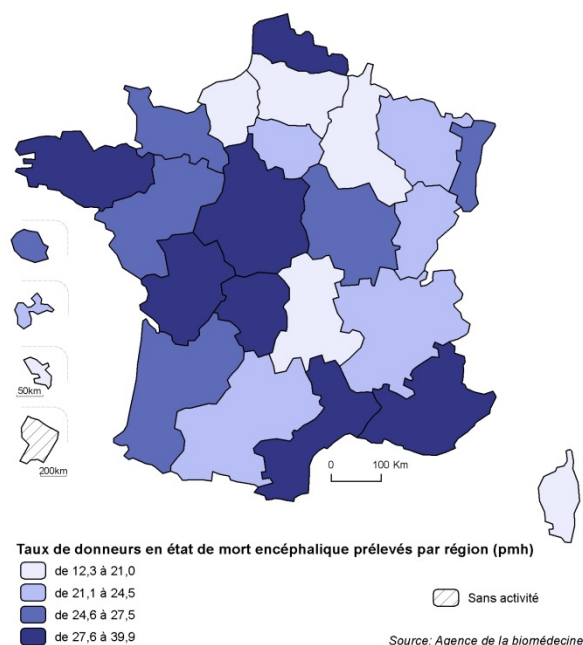


La figure P1B représente le nombre de donneurs en état de mort encéphalique recensés, rapporté au nombre de décès hospitaliers ; celui-ci reflète mieux le potentiel de donneurs dans certaines régions où la mortalité est plus faible, telles qu'en Ile-de-France ou dans la région Rhône-Alpes (Figure P1B). Le nombre d'effectifs temps plein (ETP) dédiés au prélèvement, l'existence d'un réseau de prélèvement représentent des indicateurs fiables mais sont insuffisants pour expliquer les forts taux observés dans les régions de l'Ouest. L'adhésion au système d'information Cristal Action devrait améliorer au fil du temps l'activité de recensement des donneurs potentiels au sein des centres et des réseaux régionaux. A ce jour, les régions Ouest et Sud Méditerranée sont les plus investies dans ce programme, mais l'installation de celui-ci progresse dans toutes les régions. Les premiers résultats de cette démarche, permettant une analyse et une amélioration du prélèvement devraient être utilisables en 2014.

¹ Rapport annuel d'activité Agence de la biomédecine, Tableau P2.

Figure P2

Donneurs en état de mort encéphalique prélevés en 2013



Le taux de prélèvement d'organes a aussi progressé en 2013 (24,7 pmh contre 24,3 pmh en 2012) ; le nombre de donneurs prélevés en état de mort encéphalique est de 1 627 contre 1 589 en 2012. Les régions qui atteignent les taux de prélèvement les plus élevés (> 30 pmh) se situent en région Ouest (Limousin, Bretagne, Centre et Poitou-Charentes), mais les régions Nord, Languedoc Roussillon et PACA ont aussi des taux élevés de prélèvement cette année. Les régions Aquitaine, Auvergne, Franche-Comté, Guadeloupe et Martinique voient leur activité de prélèvement baisser nettement en 2013 (<-4 donneurs prélevés pmh). Une augmentation de l'activité de prélèvement est notable (>+4 donneurs prélevés pmh) dans les régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Centre, la Réunion.

L'efficacité du prélèvement en 2013 par rapport à 2012 varie selon l'organe : la part de donneurs âgés de moins de 61 ans, prélevés d'un cœur est stable (+1%) tandis que le pourcentage de donneurs de plus de 61 ans continue de progresser (+3%). De son côté le prélèvement de poumon chez des donneurs âgés de moins de 70 ans reste assez stable (25% contre 25,8% en 2012).

Le prélèvement de foie a légèrement augmenté (+2%) et le rein a baissé (92% contre 93%), ce depuis 2010 (-4%).

1. Le prélèvement cardiaque chez les donneurs de moins de 61 ans (Figure P5) est conséquent (> 47% des donneurs) dans les régions Alsace, Lorraine, Centre, Bretagne, Picardie, PACA.
2. Le prélèvement pulmonaire chez les donneurs de moins de 70 ans (Figure P6) est important (> 30% des donneurs) en Ile-de-France, PACA, Languedoc-Roussillon. Les régions Nord-Pas-De-Calais, Bourgogne, Franche-Comté ont la plus faible activité en 2013.
3. Le prélèvement hépatique (Figure P7) est important (> 83% des donneurs) dans 5 régions (Champagne-Ardenne, Pays de Loire, Centre, Aquitaine, Languedoc-Roussillon). Il est bas (<65%) en Franche-Comté, Haute-Normandie et Basse-Normandie.
4. Pour le prélèvement rénal (Figure P8), les régions Ile-de-France, Bourgogne, Limousin, Lorraine ont des taux inférieurs à 90%, en deçà de la moyenne nationale (92%).

Plusieurs facteurs nécessitent d'être considérés pour justifier de telles variations dans le temps, tels que :

- les caractéristiques épidémiologiques de la population (exemple : l'âge des donneurs),²
- l'existence d'une équipe de greffe sur la région,
- la politique d'acceptation des greffons par les équipes,
- l'organisation locale des soins notamment dans les services de réanimation,
- le taux d'opposition.

² Voir Tableau 3

Figure P3

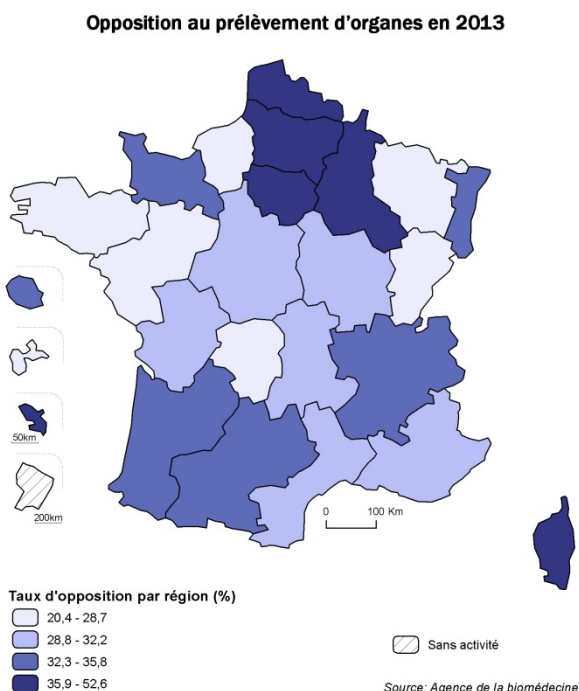
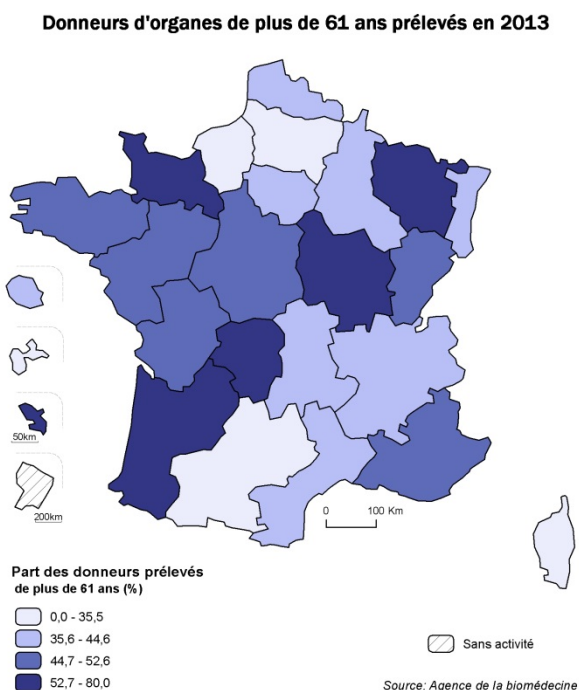


Figure P4



En 2013, le taux national d'opposition au prélèvement est de 33% contre 34% en 2012. Ces taux varient d'une région à une autre, s'échelonnant de 20,4% en Franche-Comté à 52,6% en Martinique

(Tableau 1). Les régions Lorraine, Limousin, Bretagne et Franche-Comté ont les taux d'opposition les plus faibles (< 27%) (Figure P3). Les taux d'opposition les plus élevés ($\geq 40\%$) se situent en Picardie, Martinique, Corse et Champagne-Ardenne. Parmi les actions potentielles d'amélioration, la transmission aux proches de son vivant de sa position vis-à-vis du don d'organes, la recherche des facteurs favorisant l'expression d'un refus lors de l'entretien, ainsi que les conditions et modalités de l'abord des proches constituent une piste majeure à développer pour diminuer le taux d'opposition. Malgré tout, ces taux d'opposition varient d'une année à l'autre au sein d'une même région.

L'âge moyen des donneurs continue de progresser pour atteindre 56,6 ans en 2013. Le taux de donneurs âgés de 65 ans et plus représente 37,5% (27,8% en 2010). Les régions pour lesquelles la part de donneurs âgés de plus de 61 ans représente plus d'un tiers des donneurs ne correspondent pas toujours aux régions où le vieillissement de la population est important, mais témoignent aussi d'une politique d'acceptation proactive de ces donneurs (Figure P4). La part de ces donneurs âgés peut atteindre plus de 52,7% en Lorraine, Bourgogne, Basse-Normandie, Limousin et Aquitaine qui sont néanmoins des régions à la population vieillissante. Par rapport à 2012, le nombre de régions ayant un taux de donneurs âgés de 61 ans et plus supérieur à 50% s'est encore accru. Cette forte progression explique l'augmentation du nombre d'organes (reins) à critères élargis et la démarche des équipes et de l'Agence en faveur de la perfusion continue de ces greffons après le prélèvement afin de les préserver. Les bons résultats de ces greffes nécessitent encore d'être consolidés avec le temps. Notre engagement en 2011-2012 dans le programme des machines à perfusion rénale, s'est poursuivi et amplifié en 2013. L'Agence travaille à la mise en place de solutions médico-économiques et logistiques indispensables au développement de celui-ci. Plusieurs études internationales ont montré que ces organes à « critères élargis », pouvaient sur des indications précises améliorer le confort et la longévité des patients. La difficulté à venir sera de mieux définir l'évaluation et les indications d'utilisation de ce type d'organe. Tous ces motifs incitent à poursuivre l'acceptation de ces donneurs de plus en plus âgés.

Figure P5

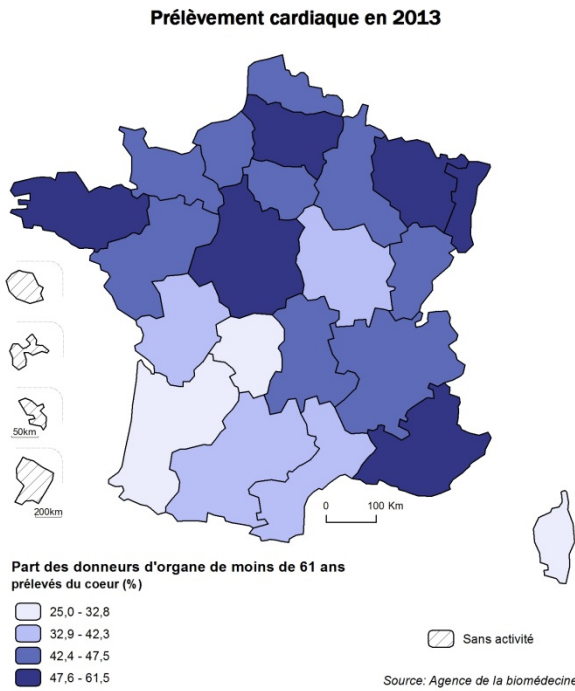


Figure P7

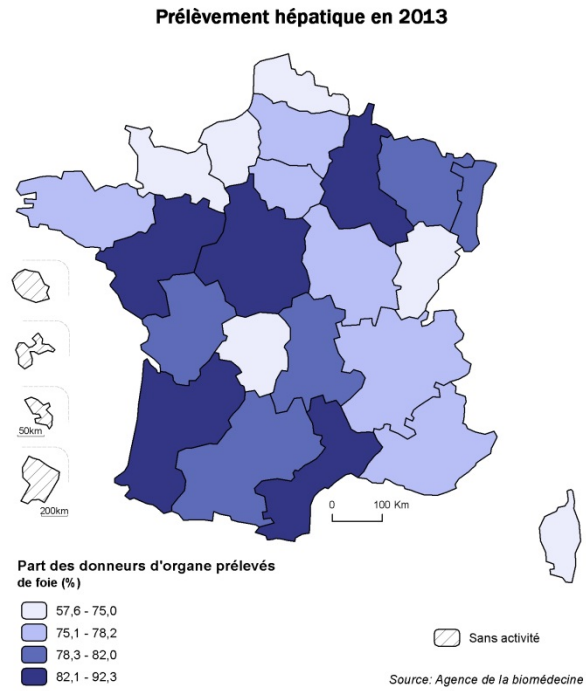


Figure P6

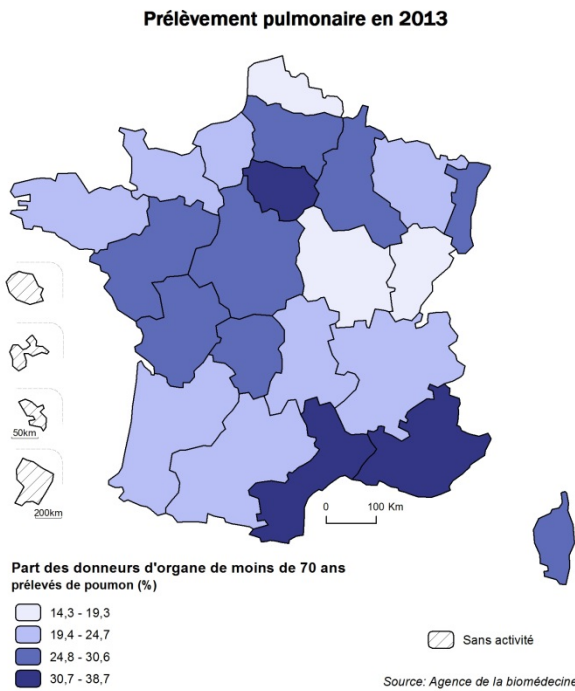


Figure P8

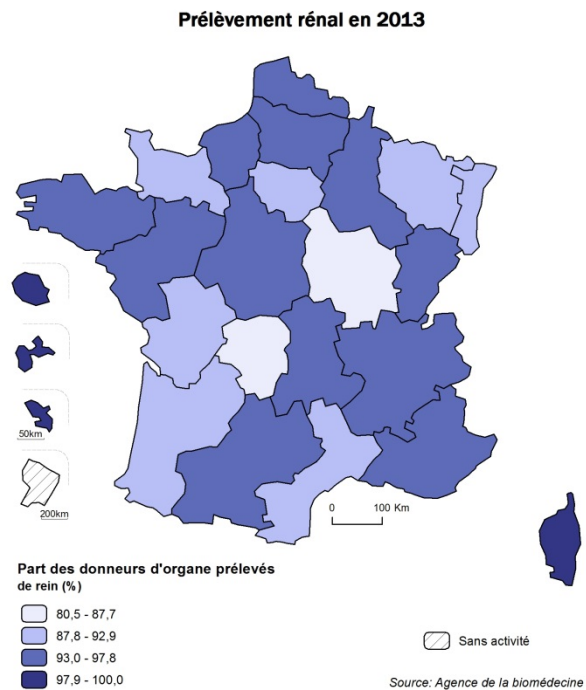
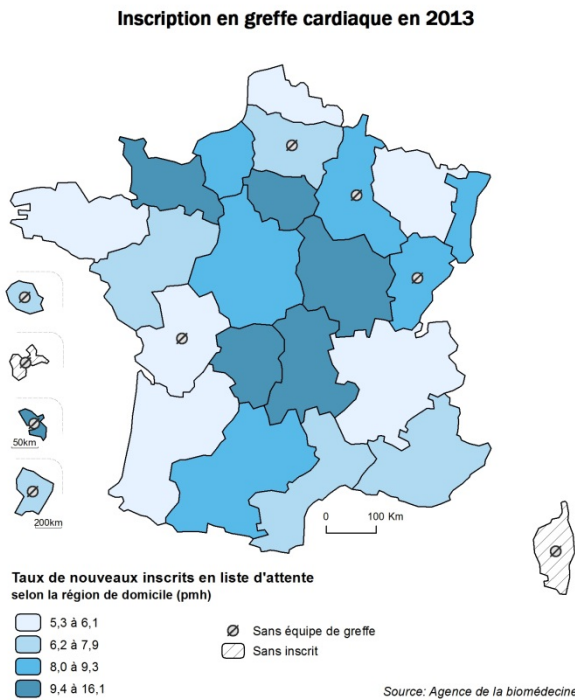
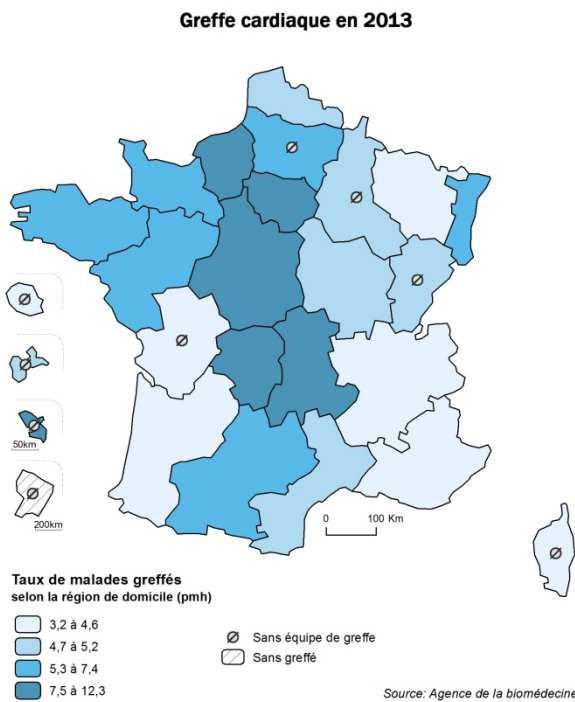


Figure C1



Le taux de nouveaux malades inscrits sur la liste d'attente de greffe cardiaque en 2013 en France est de 8,3 pmh (Tableau 1) alors qu'il était de 8,0 pmh en 2012 (Tableau 3). Il y a en France métropolitaine des disparités régionales notables puisque ce taux varie de 16,1 (Auvergne) à 0 pmh (Corse) (Tableau 1). Parmi les différentes régions de France, 9 d'entre elles (4 régions d'outre-mer, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Picardie et Poitou-Charentes) sont dépourvues d'équipe de greffe cardiaque (Figure C1). Six régions ont un taux d'inscription en liste d'attente supérieur à 9,3 pmh¹ (Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Ile-de-France, Limousin, Martinique). Douze régions ont un taux de nouveaux inscrits inférieur à 7,3 pmh¹ (Aquitaine, Bretagne, Corse, Guadeloupe, La Réunion, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) (Tableau 1 et Figure C1). Les 4 régions d'outre-mer sont des régions de contraste avec un taux de nouveaux inscrits allant de 0,0 à 14,8 pmh.

Figure C2

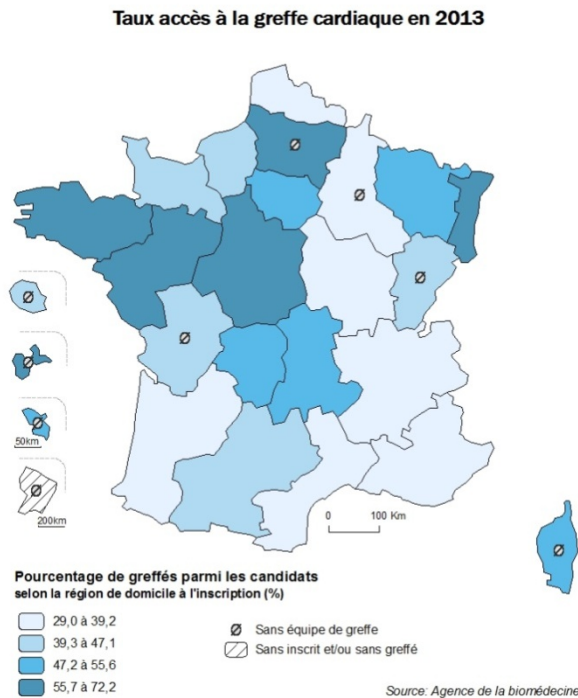


Le taux de greffe cardiaque en 2013 en France (6,2 pmh) est en augmentation par rapport à 2012 (6,0 pmh) (Tableau 1 et Tableau 3) avec un écart allant, en France métropolitaine, de 11,0 pmh (Auvergne) à 3,2 pmh (Corse). Dans 5 régions, le taux de greffe cardiaque est supérieur à 7,7 pmh² (Auvergne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Martinique) et dans 8 régions il est inférieur à 4,7 pmh² (Aquitaine, Corse, Guyane, La Réunion, Lorraine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Parmi les 6 régions qui ont le taux d'inscription sur la liste d'attente le plus important, toutes en dehors de la Bourgogne ont une activité de greffe supérieure au taux national. Les 8 régions qui ont un taux de malades greffés faible (inférieur à 4,7 pmh²), ont un taux de nouveaux malades inscrits sur la liste d'attente inférieur au taux national.

¹ : Valeur arbitraire définie à +/- 1,0 pmh de la valeur nationale

² : Valeur arbitraire définie à +/- 1,5 pmh de la valeur nationale

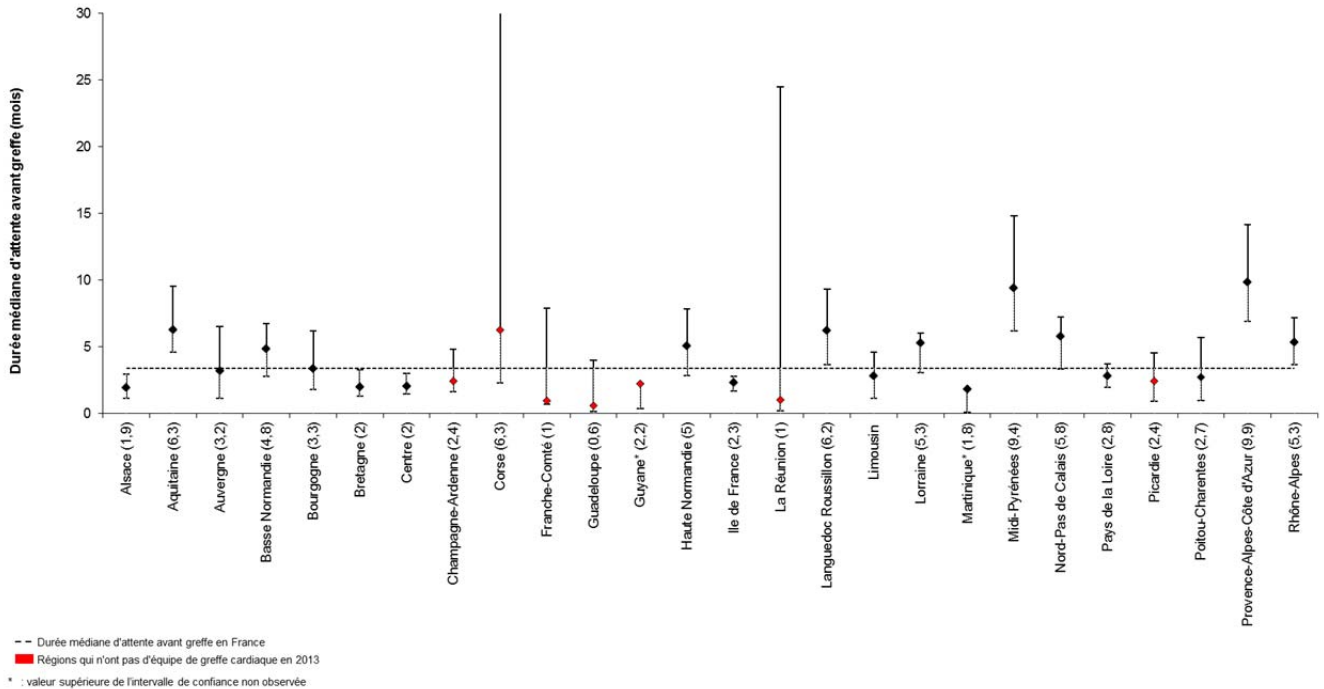
Figure C3



En 2013, le pourcentage de malades inscrits (total candidats) sur la liste d'attente ayant bénéficié d'une greffe cardiaque dans l'année est de 47,1% alors qu'il était de 47,8% en 2012. Ce pourcentage varie de 72,2% (Alsace) à 29,0% (Provence-Alpes-Côte d'Azur) (Tableau 1). Parmi les 5 régions de France métropolitaine (Alsace, Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Picardie) qui ont 55% ou plus des inscrits greffés dans l'année, toutes hormis la Bretagne ont un taux de greffes supérieur ou égal au taux national. Parmi les 7 régions de France métropolitaine (Aquitaine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) qui ont un taux d'accès à la greffe inférieur ou égal à 40%, toutes ont un taux de greffe inférieur au taux national, et, seulement 2 (Bourgogne, Champagne-Ardenne) ont des taux d'inscription supérieur au taux national. Ces constats incitent à élargir l'analyse des particularités régionales en termes d'accès à la greffe cardiaque à celle des particularités régionales en termes de parcours de soin des malades au sein de la filière de prise en charge de l'insuffisance cardiaque.

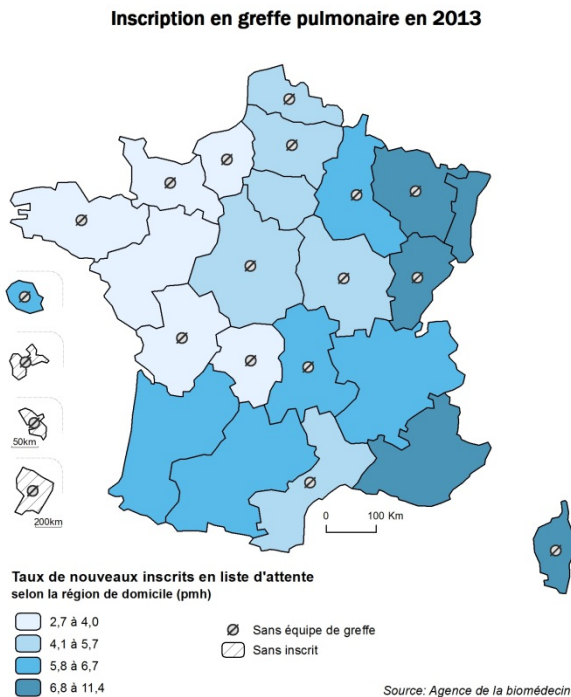
Au regard de ces disparités régionales, l'Agence de la biomédecine participe à un réseau épidémiologique dont le but est de mieux analyser les besoins de greffe cardiaque.

Figure C4 Durée médiane d'attente avant greffe cardiaque et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2008 et 2013 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 3,4 mois)



La durée médiane d'attente avant greffe cardiaque varie selon les régions avec des extrêmes allant de 0,6 mois (Guadeloupe) à 9,9 mois (Provence-Alpes-Côte d'Azur) (Figure C4). La médiane d'attente est inférieure à la valeur moyenne nationale (3,4 mois) dans toutes les régions d'outre-mer même si les effectifs faibles ne permettent pas d'observer une différence significative. Parmi les 7 régions de métropole (Alsace, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-France, Picardie) dans lesquelles la médiane d'attente est inférieure ou égale à 2,4 mois, 3 ont un taux de nouveaux inscrits supérieur au taux national. Parmi les 4 régions (Aquitaine, Corse, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui ont la médiane d'attente la plus longue (supérieure ou égale à 6,3 mois), 3 ont un taux de nouveaux inscrits inférieur au taux national. Seule la Corse parmi ces 4 régions est dépourvue d'équipe de greffe cardiaque. La médiane d'attente est déterminée, à la fois par l'activité de recensement et de prélèvement des donneurs en mort encéphalique dans la région, par les règles de répartition des greffons qui privilégient l'accès à la greffe des candidats en situation d'urgence vitale, mais aussi par la politique d'acceptation et de refus des propositions de greffons faites aux équipes.

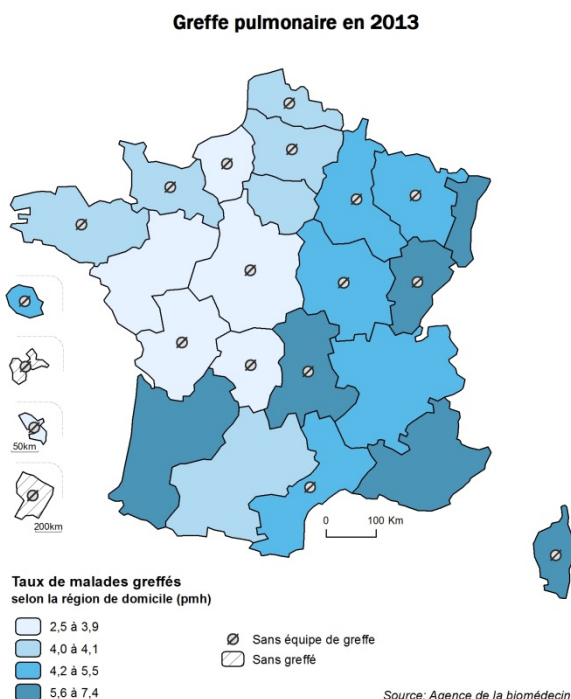
Figure PO1



Parmi les différentes régions de France, 7 (Alsace, Aquitaine, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) sont pourvues d'équipe de greffe pulmonaire (Figure PO1).

Le taux de nouveaux malades inscrits sur la liste d'attente de greffe pulmonaire en 2013 en France est de 5,7 pmh alors qu'il était de 5,0 pmh en 2012 (Tableau 3). Il existe des disparités régionales importantes puisque ce taux varie de 11,4 pmh (Lorraine) à 0 pmh (Antilles Guyane) (Tableau 1). En France métropolitaine, 5 régions ont un taux d'inscription supérieur ou égal à 7,7 pmh¹ (Alsace, Corse, Franche-Comté, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) et 3 régions ont un taux de nouveaux inscrits inférieur ou égal à 3,7 pmh¹ (Basse-Normandie, Limousin, Pays de la Loire) (Figure PO1).

Figure PO2

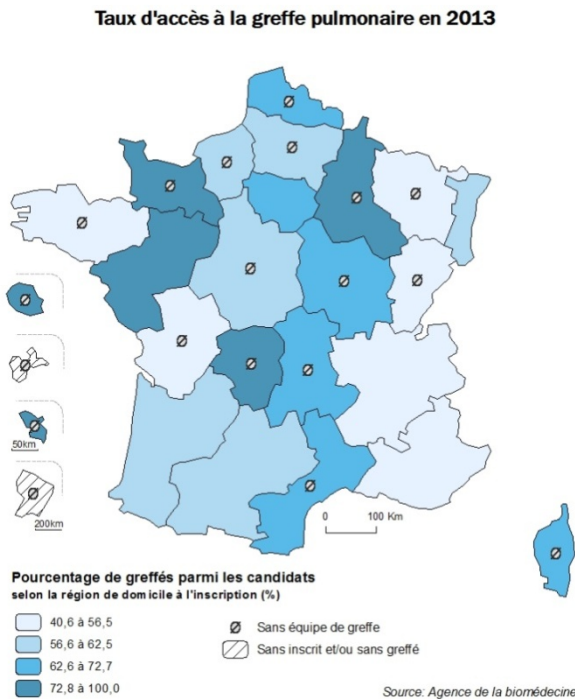


Le taux de greffe pulmonaire en France en 2013 est de 4,5 pmh alors qu'il était de 4,9 pmh en 2012 (Tableau 3). Il existe un écart important allant de 7,4 pmh (Alsace) à 0 (Guadeloupe, Guyane) selon la région de domicile du receveur (Tableau 1). Dans 7 régions de France métropolitaine, le taux de greffe pulmonaire est supérieur ou égal à 5,5 pmh² (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Corse, Franche-Comté, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) et dans 3 régions, il est inférieur ou égal à 3,5 pmh² (Haute-Normandie, Limousin, Poitou-Charentes). Les 5 régions, qui ont le taux d'inscription sur la liste d'attente le plus important, ont toutes une activité de greffe supérieure au taux national. Le taux de receveurs greffés pmh au niveau régional est indépendant de la présence ou non d'une équipe de greffe pulmonaire dans la région (Figure PO2).

¹ : Valeur arbitraire définie à +/- 2,0 pmh de la valeur nationale

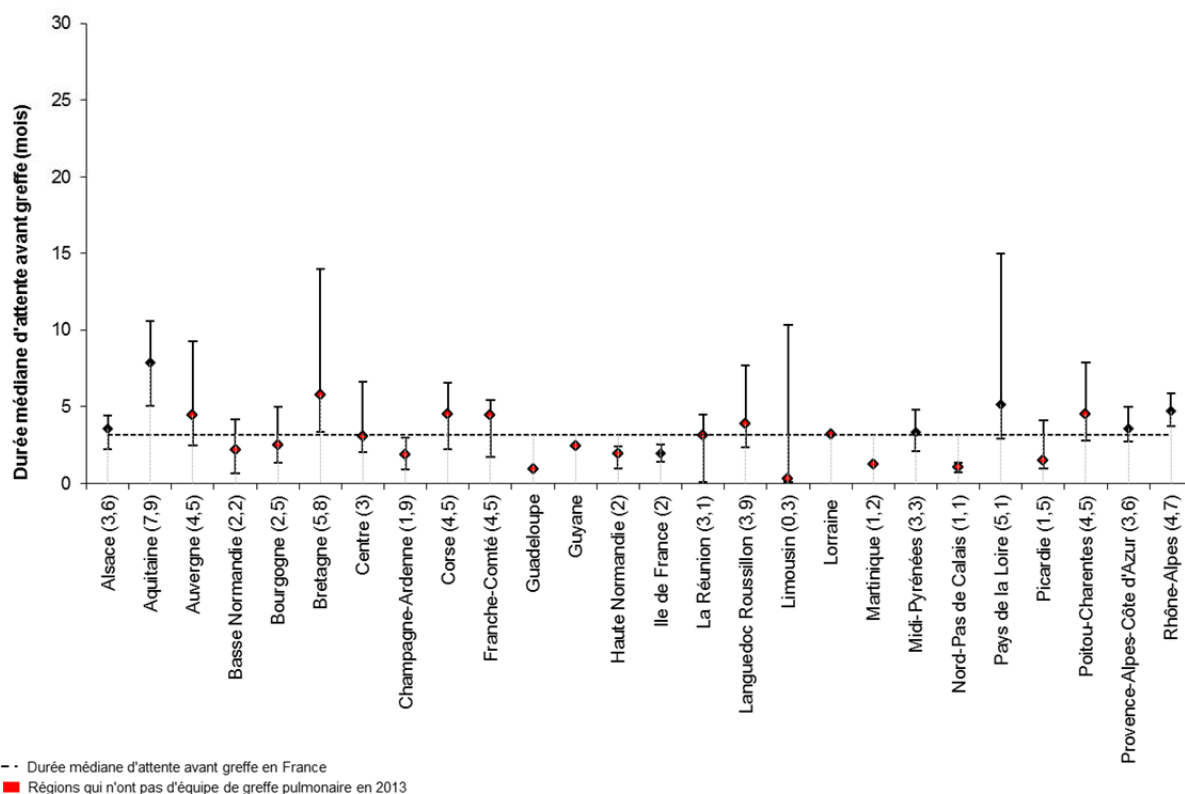
² : Valeur arbitraire définie à +/- 1,0 pmh de la valeur nationale

Figure PO3



En 2013, le pourcentage de malades inscrits (total candidats) sur la liste d'attente ayant bénéficié d'une greffe pulmonaire dans l'année est de 59,9%. Il varie de 40,6% (Lorraine) à 100% (, Limousin, Martinique) (Tableau 1). La figure PO3 présente la répartition régionale de ce taux d'accès à la greffe. Parmi les 7 régions de France métropolitaine (Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire) qui ont plus de 70% des inscrits greffés dans l'année, 5 ont un taux d'inscription inférieur au taux national (Basse-Normandie, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire) et 3 ont un taux de greffe supérieur au taux national (Auvergne, Champagne-Ardenne). Une (Poitou-Charentes) des 3 régions de France métropolitaine (Lorraine, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui ont un pourcentage d'inscrits greffés inférieur ou égal à 50% à un taux de greffes inférieur à la moyenne nationale et 2 (Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont un taux d'inscrits supérieur à la moyenne nationale.

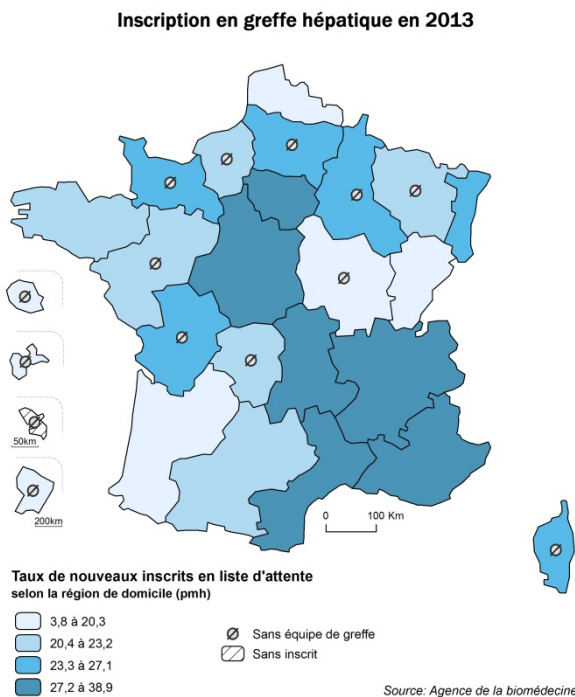
Figure PO4 Durée médiane d'attente avant greffe pulmonaire et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2008 et 2013 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 3,2 mois).



La durée médiane d'attente avant greffe pulmonaire en France en 2013 est de 3,2 mois variant selon les régions avec des extrêmes allant de 0,3 mois (Limousin) à 7,9 mois (Aquitaine) (Figure PO4). La médiane d'attente est inférieure ou égale à la médiane nationale dans 11 des 17 régions dépourvues de centre de greffe qui ont inscrit un ou plusieurs malades en attente. Parmi les 3 régions (Aquitaine, Bretagne, Pays-de-la-Loire) qui ont la médiane d'attente la plus longue, (supérieure ou égale à 5,1 mois), 2 (Bretagne, Pays-de-la-Loire) ont un taux de greffe inférieur au taux national mais également un taux d'inscription inférieur au taux national. Une seule de ces régions (Bretagne) est dépourvue d'équipe de greffe. Ces données suggèrent que la médiane d'attente dans les régions n'est pas seulement déterminée par l'activité des équipes présentes dans la région.

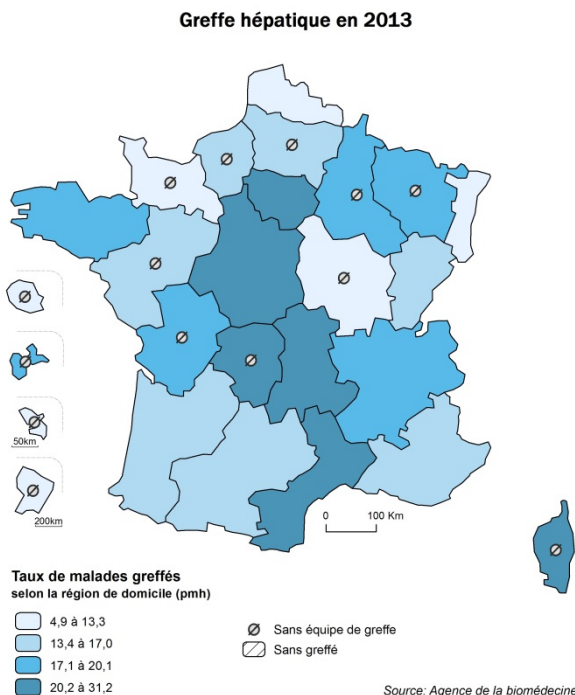
LA GREFFE HEPATIQUE

Figure F1



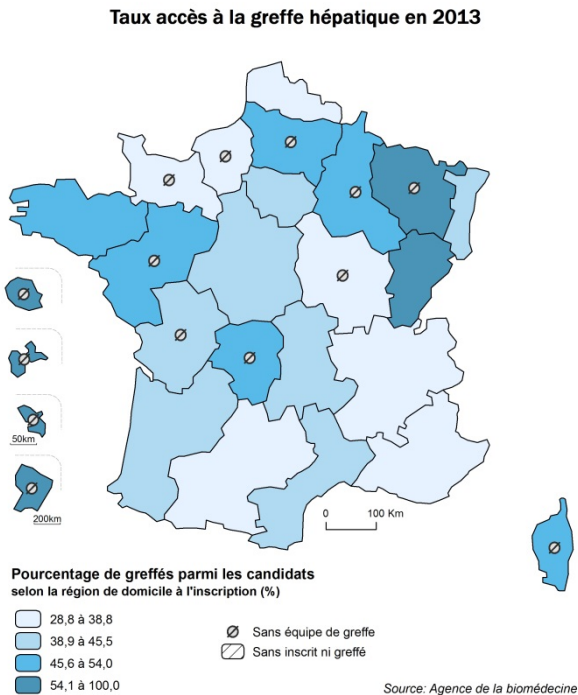
Le taux national d'inscription en attente de greffe hépatique a continué de progresser en 2013 pour atteindre 27,7 pmh contre 23,5 en 2011 et 26,3 pmh en 2012. Il varie en métropole selon la région de domicile entre 18,5 pmh en Franche Comté et 38,9 pmh en Ile de France (Tableau 1). Aucune région métropolitaine ne présente un taux inférieur à 17,0 pmh, contrairement aux années précédentes. En 2013, seules deux des 5 régions de l'Est (Bourgogne et Franche Comté) conservent des taux inférieurs à 19 pmh malgré la présence d'une équipe de greffe en Franche-Comté. Les régions qui ont le plus progressé ces 5 dernières années sont la région Languedoc Roussillon avec une progression de 21,6 pmh en 2008 à 35,7 pmh en 2013, les régions Centre et Poitou Charentes qui ont progressé respectivement de 22,6 à 36,6 pmh et de 12,1 à 27,1 pmh en 5 ans, hausse qui a débuté deux ans avant l'ouverture de l'équipe de Tours et enfin l'Ile de France dont le taux est passé de 32,4 pmh en 2008 à 38,9 pmh en 2013. Même si les taux d'inscription des régions Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine ont augmenté en 2013, ces deux régions restent parmi les 4 dont le taux de nouveaux inscrits est inférieur à 20,5 pmh (Aquitaine, Bourgogne, Franche-Comté et Nord-Pas-de-Calais). Si l'on admet que les besoins potentiels en greffe de foie ne sont pas distribués de manière homogène et qu'il faille prendre en compte les différences de structure d'âge et de morbidité, ces données illustrent malgré tout des disparités géographiques dans l'accès à l'offre de soin et à la liste d'attente (politique d'inscription). En effet des régions comme le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute Normandie, la Bretagne, les Pays de Loire et la Bourgogne ont des taux de décès par maladie ou cancer hépatique standardisés par âge (moins de 65 ans) supérieurs à la moyenne nationale alors qu'une majorité de ces régions ont des taux d'inscription rapportés par million d'habitants parmi les plus bas.

Figure F2



Le taux national de greffe hépatique a atteint 18,9 pmh en 2013, en hausse comparé aux taux observés entre 2007 et 2010 (entre 15,6 et 16,9 pmh) et celui de 2012 (17,7 pmh) (Tableau 3). Les taux régionaux de greffe ont une répartition géographique hétérogène qui n'apparaît pas liée à la présence ou non d'une équipe de greffe hépatique dans la région (Tableau 1).

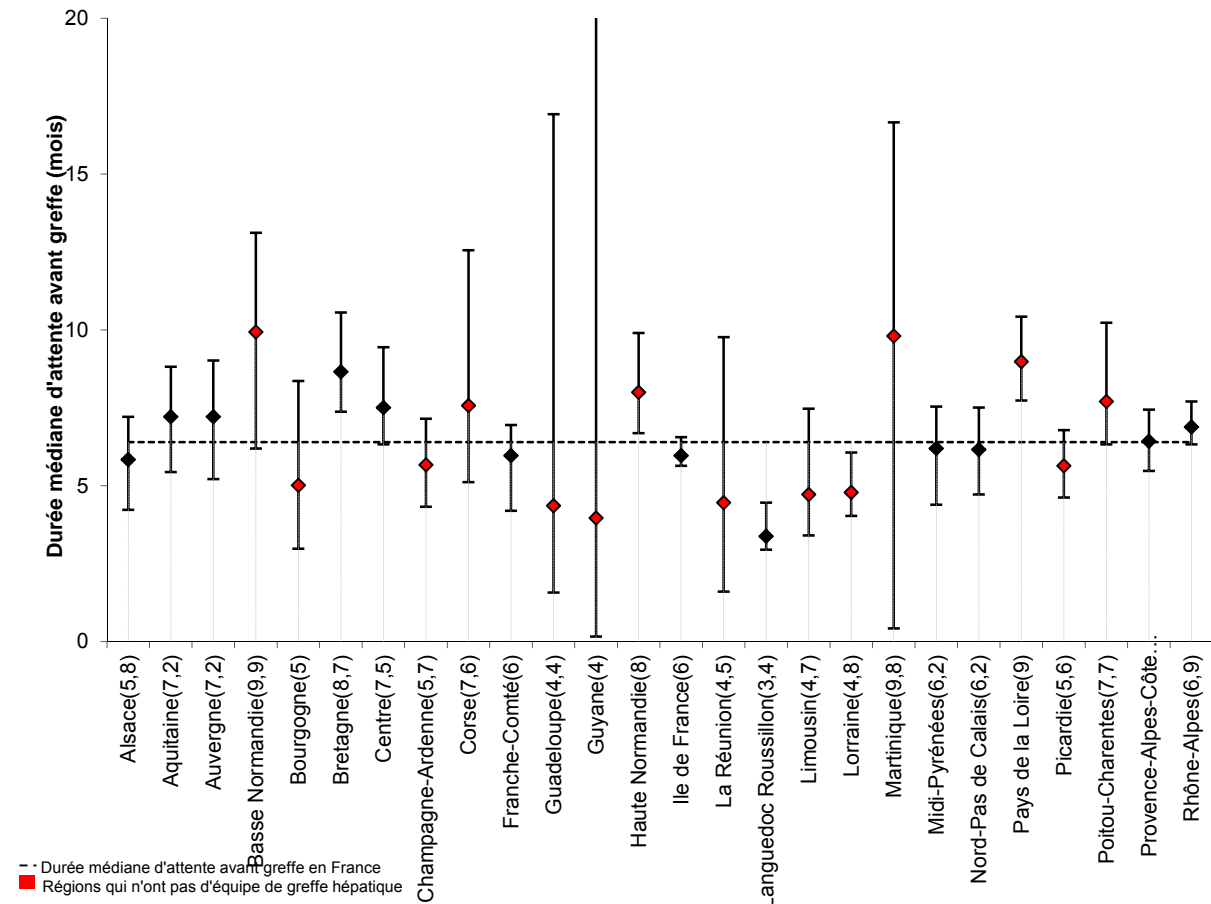
Figure F3



C'est la région Centre qui a le taux de greffe le plus élevé en 2013 avec 31,2 greffes pmh (contre 13,8 pmh en 2009) en rapport avec l'ouverture du centre de Tours fin 2010 et se situant loin devant l'Île de France et la Corse (25,6 pmh chacune), le Limousin (23,9 pmh) et le Languedoc Roussillon (22,1 pmh). Trois régions de France métropolitaine affichent des taux inférieurs à 12,5 pmh : la Bourgogne, la Basse Normandie avec un taux en baisse depuis la fermeture de l'équipe de Caen en 2012 et le Nord-Pas-de-Calais, malgré des taux de décès standardisés par maladie ou cancer du foie élevés pour ces régions.

En 2013, le pourcentage de greffés parmi les candidats inscrits sur la liste d'attente de greffe hépatique a poursuivi la baisse observée depuis 2005, partant de 60 % pour atteindre 42,4 % en 2013 (Tableau 3). Ce pourcentage varie en métropole de 28,8 % en Basse-Normandie à 57 % en Lorraine (Tableau 1). Là encore, le niveau de pénurie régionale n'apparaît pas lié à la présence ou non d'une équipe de greffe hépatique dans la région (Figure F3) et semble surtout lié aux politiques d'inscription, de mise en contre-indication provisoire et d'acceptation des greffons. Certaines régions présentent des taux d'accès à la liste (inscription) inférieurs à la moyenne nationale et comparables à leurs taux de greffe rapportés par million d'habitants, ces derniers s'avérant supérieurs à la moyenne nationale. C'est le profil des régions affichant les taux d'accès à la greffe les plus élevés, supérieurs à 50 %, comme la Champagne-Ardenne ou la Lorraine. Inversement, d'autres régions présentent des taux d'accès à la liste inférieurs à la moyenne nationale et des taux de greffe rapportés pmh encore plus bas. C'est le profil des régions affichant les taux d'accès à la greffe les plus bas, inférieur à 38 % comme la Basse, la Haute Normandie et la Bourgogne et la région PACA. La région Île de France se distingue par une différence importante entre une activité de greffe, certes élevée, mais insuffisante au regard de la forte activité d'inscription sur liste.

Figure F4 Durée médiane d'attente avant greffe hépatique et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2008 et 2013 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 6,4 mois)



La durée médiane d'attente avant greffe hépatique est de 6,4 mois en France (Tableau 1). En région, elle varie entre 3,4 mois pour le Languedoc-Roussillon et 9,9 mois pour la Basse Normandie (Figure F4). Onze des 14 régions ne disposant pas d'une équipe de greffe hépatique ont des durées médianes d'attente comparables à la médiane nationale, 2 régions (Haute-Normandie, Pays de la Loire) ont une médiane d'attente plus élevée qu'au niveau national. La région Bretagne a une durée médiane d'attente plus longue que la médiane nationale, malgré la présence d'un centre de greffe. Ceci est possiblement en rapport avec une proportion plus importante d'inscrits pour hépatocarcinome (CHC), dont le score Foie est calculé en fonction de la durée d'attente et non du score MELD, indicateur de risque de décès pendant la phase d'attente pour les malades avec cirrhose compliquée ou décompensée. En effet, une durée médiane d'attente élevée ne traduit pas spécifiquement une difficulté d'accès à la greffe hépatique pour les malades domiciliés dans ces régions. Il faut pouvoir interpréter ces différences en fonction des politiques d'inscription des équipes (indication principale et part des inscrits pour CHC, niveau de MELD pour les malades inscrits pour cirrhose isolée ou les retransplantations), des flux de patients des régions limitrophes, en particulier vers les équipes d'Ile-de-France (36% des nouveaux inscrits d'Ile-de-France résident en dehors de cette région) et de la politique de gestion de la liste d'attente de l'équipe notamment le recours à la contre-indication temporaire (plus de 33% des inscrits un jour donné le 01/01/2014).

Une médiane d'attente élevée et un taux d'accès à la greffe au-dessus de la moyenne nationale pour une même région ne sont pas incompatibles, en particulier depuis la mise en place du score Foie,

accélérant l'accès à la greffe des malades les plus graves, mais ralentissant celui des malades les moins urgents (cirrhose isolée MELD bas).

Pour ces calculs, les durées d'attente ont été analysées en excluant les malades candidats à une greffe et greffés à partir d'un greffon de donneur vivant ainsi que les malades bénéficiant d'une priorité au titre de la super-urgence..

Inscription en greffe rénale en 2013

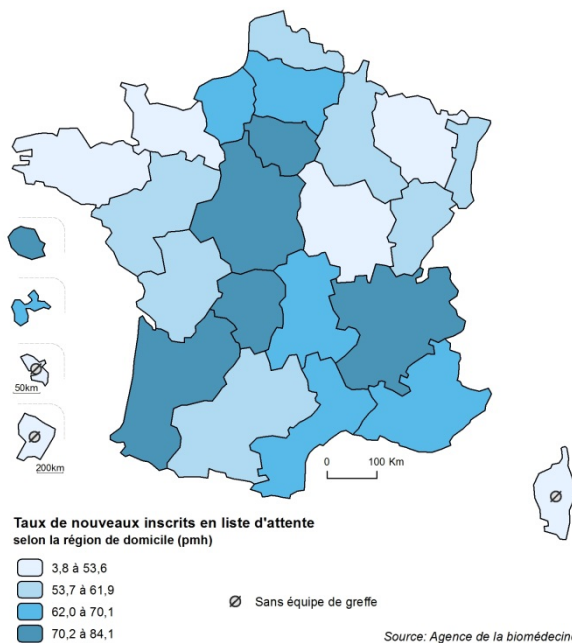


Figure R1

Le taux national de nouvelles inscriptions en attente de greffe rénale est en 2013 de 67,9 malades pmh (Tableau 1), soit une augmentation de 1,7 pmh par rapport à 2012. La régression de 2,6 pmh des inscriptions observée en 2011 reste isolée, avec une reprise de la progression et une augmentation de 11,6 inscriptions pmh depuis 2007 et 3,7 pmh depuis 2010.

En Métropole, les taux régionaux d'inscription les plus élevés se situent en Ile-de-France (84,1 pmh), Limousin (78,4 pmh) et Centre (75,6 pmh). A l'inverse, c'est la Corse, la Bourgogne, la Bretagne, la Lorraine, la basse Normandie et le Nord-Pas de Calais qui ont, en 2013, les plus faibles taux d'inscription (inférieurs à 55 pmh). Dans les régions d'outre-mer où les inscrits domiciliés sont peu nombreux, on observe de grandes variations des taux d'inscription d'une année à l'autre. En 2013, l'activité d'inscription est élevée en Guadeloupe (69 pmh), et à La Réunion (70,3 pmh), où l'activité a repris après une fermeture entre 2010 et novembre 2011, mais faible en Martinique (46,7 pmh) et effondrée en Guyane (3,8 pmh) qui pourtant avait remonté son activité en 2012 avec 47,1 pmh.

Greffe rénale en 2013

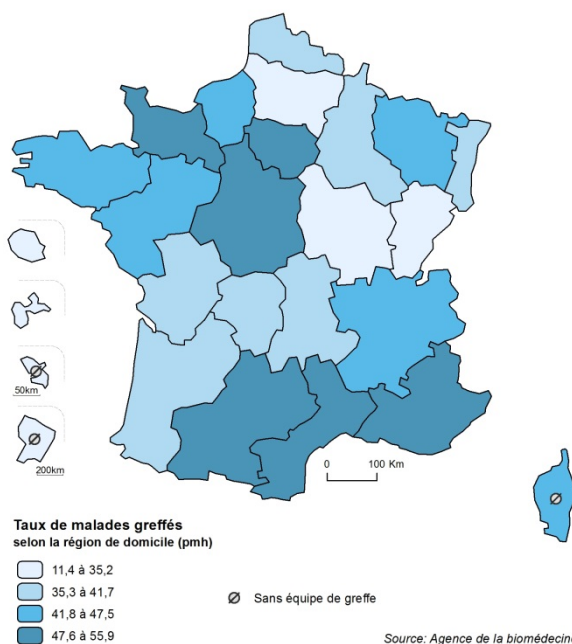


Figure R2

En 2013, le taux national de greffe rénale est de 46,7 malades greffés pmh, soit une augmentation de 0,2 pmh par rapport à 2012.

Les taux régionaux sont très inhomogènes avec, si on excepte les particularités insulaires et des DOM, un taux minimal de 30,3 pmh en Franche-Comté et un taux maximal de 55,9 pmh en Ile-de-France qui a cependant diminué 2,7 pmh, et en région Centre. Le Languedoc-Roussillon et la Provence – alpes - côte d'azur sont les seules régions avec l'Ile-de-France et la région Centre qui dépasse un taux de 50 malades greffés pmh.

Figure R3

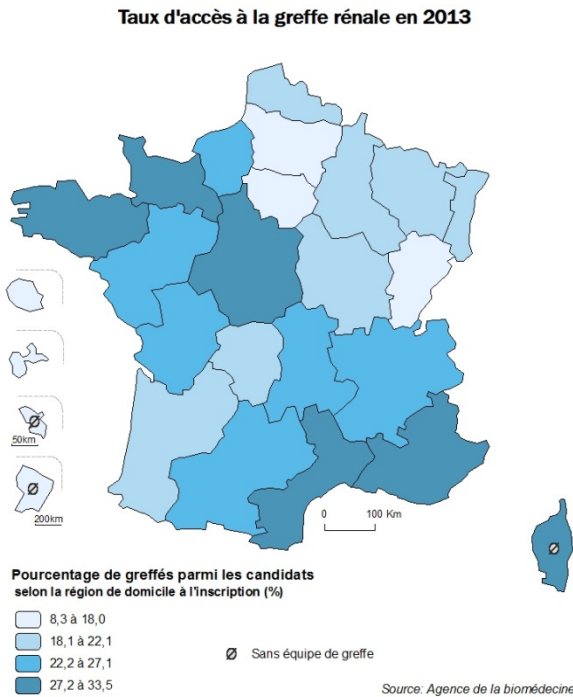


Figure R4

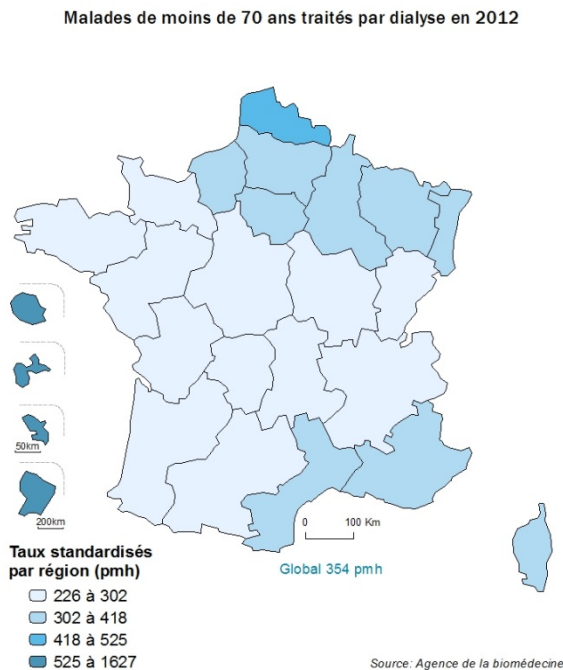
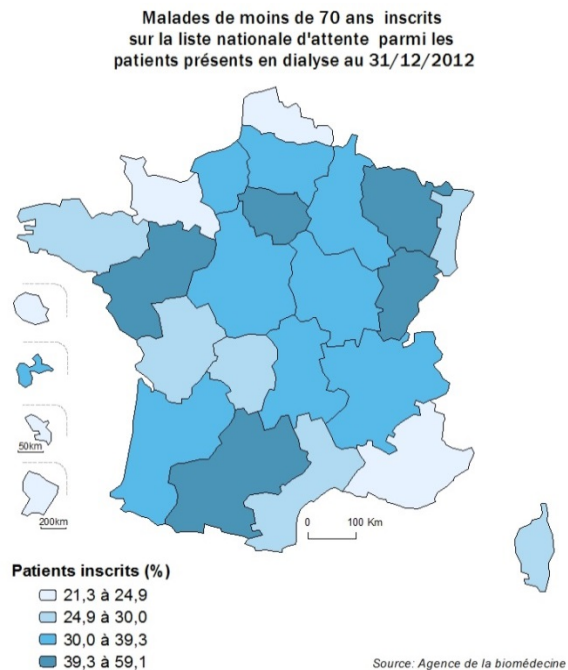
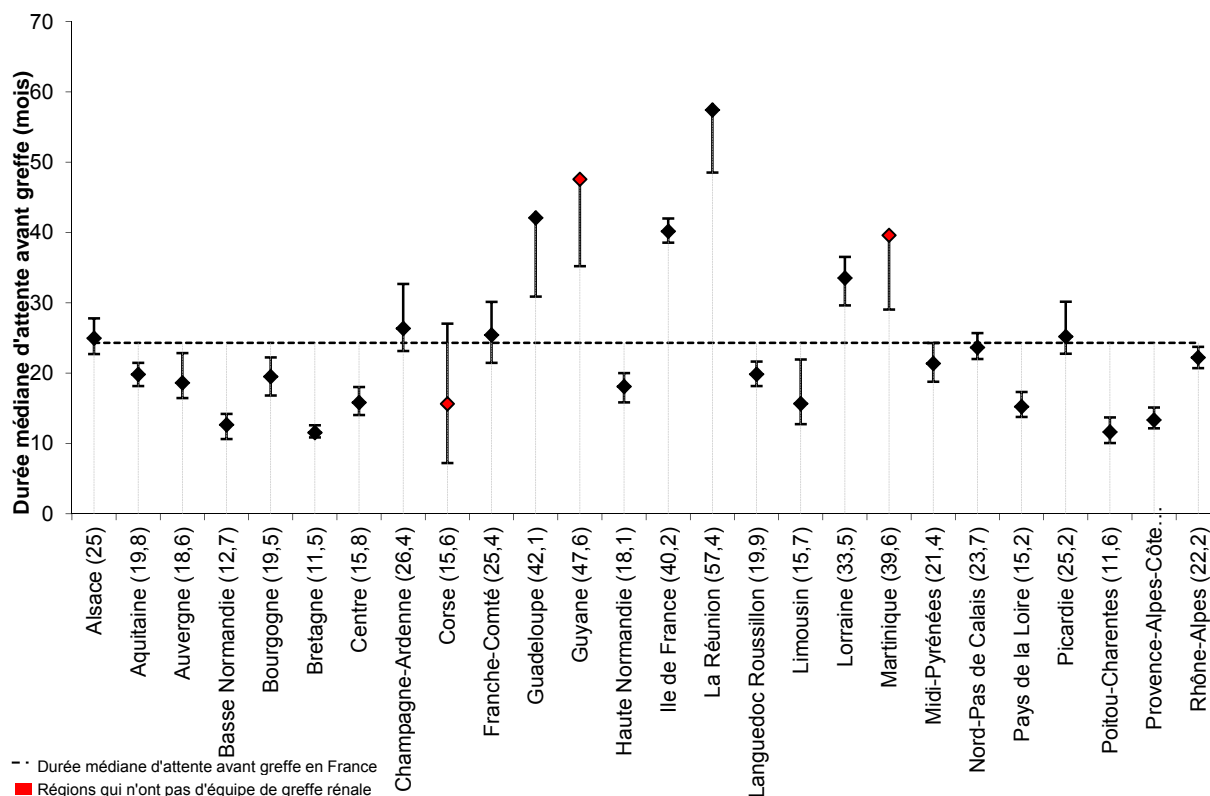


Figure R5



Au 31 décembre 2012, 20 114 malades de moins de 70 ans, résidents dans les 26 régions françaises, étaient traités par dialyse pour une durée médiane de 3,3 ans (maximum 46,3 ans). La prévalence de la dialyse était de 354 (Tableau 1) personnes de moins de 70 ans pmh avec des différences régionales persistantes après prise en compte de la structure par âge et par sexe de ces régions (Figure R4). L'importance de l'activité de dialyse dans une région doit être interprétée au regard de la dynamique des prélèvements et des greffes rénales. Parmi les 20 114 patients de moins de 70 ans, présents en dialyse au 31/12/2012, 37% étaient inscrits sur la liste d'attente. Ce pourcentage variait de 21% à la Réunion et à la Martinique à 59% en Ile de France (figure R5). Ce chiffre est à interpréter avec précaution en l'absence de données sur l'état clinique des patients.

Figure R6 Durée médiane d'attente avant greffe rénale et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2008 et 2013 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 24,3 mois)



La durée médiane d'attente d'une greffe rénale est en France de 24,3 mois (Tableau 1). Au niveau régional, les disparités sont importantes avec des médianes qui varient entre 11,5 mois en Bretagne et 57,4 mois à La Réunion (Figure R6). En dehors des régions d'outre-mer, l'Ile-de-France et la Lorraine présentent les médianes d'attente les plus élevées (respectivement 40,2 mois et 33,5 mois), traduisant une difficulté particulière d'accès à la greffe pour les malades en attente sur liste domiciliés dans cette région. Cependant ces données devraient aussi être interprétées en fonction de l'accès à la liste d'attente qui varie beaucoup d'une région à l'autre.

Pour ces calculs, les durées d'attente ont été analysées en excluant les malades candidats à la greffe et greffés à partir d'un greffon de donneur vivant ainsi que les malades ayant bénéficié d'une greffe combinée (rein- organe vital).

Le taux national de prélèvement de cornée est de 151,0 pmh, (tableau 2), les taux de greffe et d'accessibilité à la greffe progressent et sont respectivement de 59,3 pmh et 59,7%. En 2013, la forte reprise des inscriptions de nouveaux patients observée en 2012 se confirme ; elle atteint 74,9 pmh (tableau 2) et reste à nuancer par l'augmentation parallèle de la courbe des patients sortis de liste au bout de 2 ans.

Pour l'activité cornée, la situation géographique en France, évolue en termes de prélèvement, et le gradient de prélèvement est/ouest qui était très marqué en 2008 n'est plus significatif. A l'inverse en termes d'activité de greffe et d'inscription, la disparité régionale reste très marquée avec délimitation nette pour ces 2 secteurs en faveur de la moitié sud de la France, à rapprocher de la moyenne d'âge de la population dans ces régions et du nombre d'équipes de greffe.

L'accessibilité à la greffe de cornée en France en 2013 reste très hétérogène sur le territoire (figure CO4). Il s'agit de la part des patients inscrits et greffés au cours de la même année civile, répartis selon leur région de domicile. Elle traduit ainsi la satisfaction des besoins, eux-mêmes exprimés par les inscriptions en greffe.

Le découpage en régions révèle une répartition de l'activité très hétérogène. Certaines régions se détachent particulièrement. Il est à noter préalablement que le nombre d'équipes de greffe par région, varie de 1 à 39 et que la stratégie d'inscription et de déclaration des greffes dans GLAC d'une équipe, peut modifier à elle seule le paysage de certaines régions.

Certaines régions (Nord Pas de Calais, Champagne Ardenne) présentent des taux de prélèvement faibles à moyen, mais en regard du faible taux d'inscription et de greffe traduisant un certain équilibre entre offre et demande où l'accessibilité à la greffe reste bonne, et réoriente la question vers l'accès à la greffe et l'accès aux soins et à la consultation d'ophtalmologie.

D'autres régions (Haute Normandie, Lorraine, Limousin) à forte activité tous secteurs confondus (inscription, prélèvement, greffe, accessibilité) font état d'une activité à forte dynamique, en réponse soutenue et adaptée aux besoins de la population qui se traduit par un faible nombre de patients en attente pour ces régions.

Des régions (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Auvergne) à forte activité d'inscription, prélèvement, greffe mais marquées d'une accessibilité mauvaise, sont celles où les besoins sont très importants et encore insuffisamment couverts

Hors France continentale, l'activité de prélèvement de cornée est dramatiquement faible et n'est pas corrélée à celle de greffe ou d'accessibilité qui est bonne en Guyane et à la Réunion, très bonne en Corse, mais plus que problématique aux Antilles.

En Ile de France, malgré les besoins importants, et la densité d'équipes de greffes présentes, la mauvaise accessibilité à la greffe de ses habitants est directement corrélée au trop faible taux de prélèvement de cornées.

Le côté disparate de l'activité résulte non seulement de ses diverses composantes, (possibilités et investissement au prélèvement, capacité et réactivité des banques de cornées, demande et investissement des ophtalmologues) mais aussi de l'évolution des banques de tissus dont le périmètre d'activité loco-régional s'étend désormais.

CORNEES

Figure CO1

Prélèvement de cornée en 2013

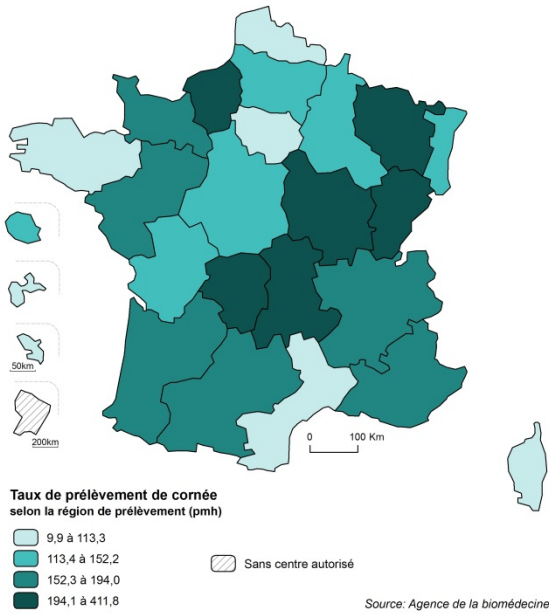


Figure CO2

Inscriptions en greffe de cornée en 2013

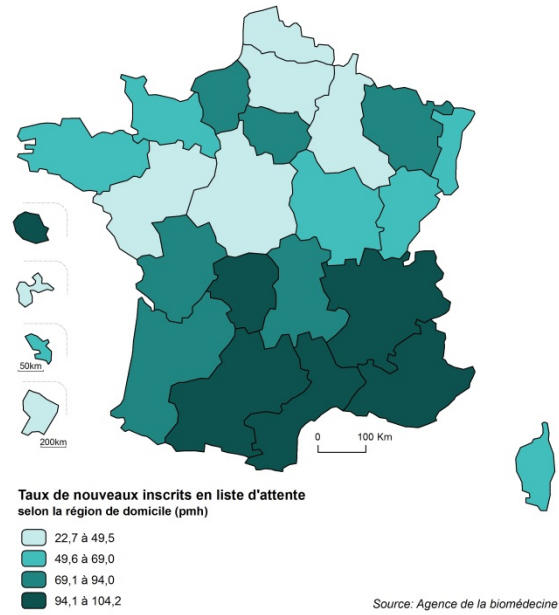


Figure CO3

Greffe de cornée en 2013

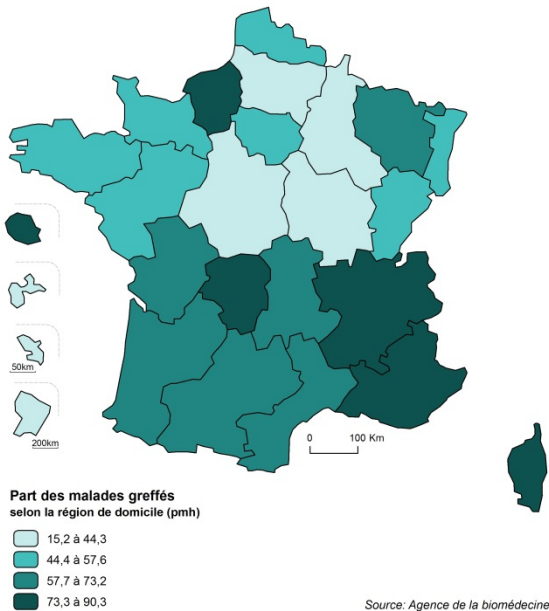


Figure CO4

Accessibilité à la greffe de cornée en 2013

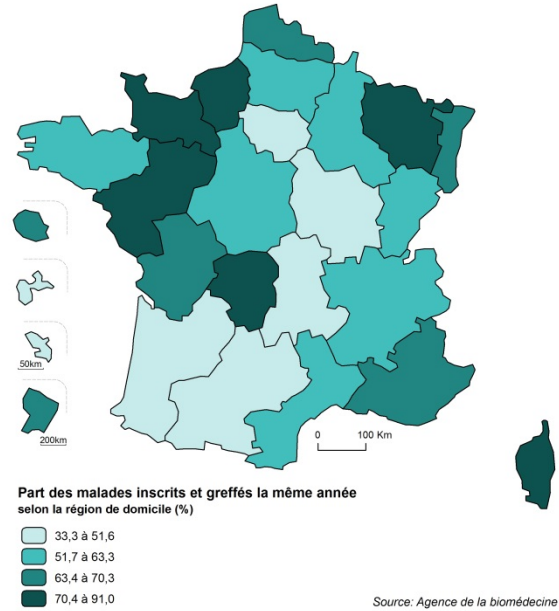


Figure CO5

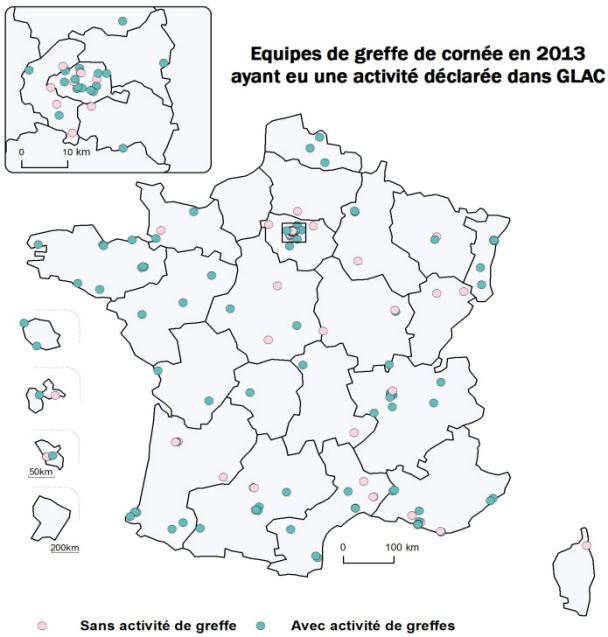


Figure CO6

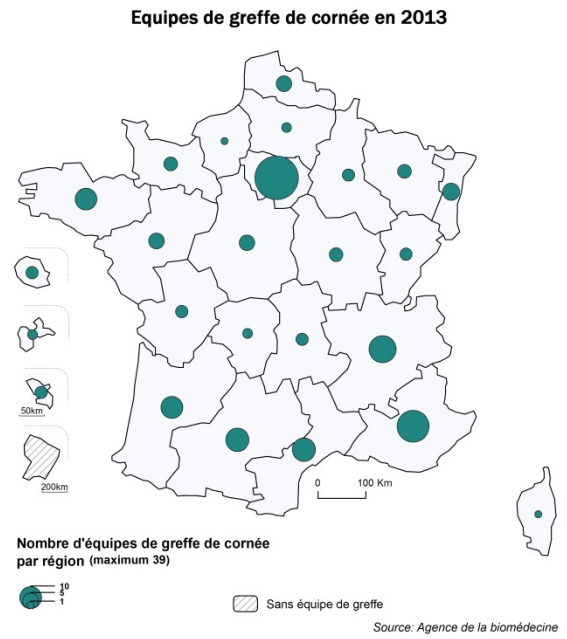


TABLEAU 1 : PRELEVEMENT ET GREFFE D'ORGANE SYNTHESE 2013		France	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Corse	Franche-Comté	Guadeloupe	Guyane	Haute-Normandie	Ile-de-France	La Réunion	Languedoc-Roussillon	Limousin	Lorraine	Martinique	Midi-Pyrénées	Nord - Pas-de-calais	Pays de la Loire	Picardie	Poitou-Charentes	Provence - Alpes - Côte d'Azur	Rhône-Alpes	
Prélèvement		50,7	51,5	59,9	40,3	53,6	50,1	53,3	49,0	41,0	35,2	45,4	44,3	NA	29,1	47,2	75,0	53,7	65,1	50,3	46,7	41,4	59,0	48,4	37,6	65,2	56,3	55,7	
Donneurs recensés (pmh)		24,7	26,6	25,4	19,0	26,1	24,7	29,2	28,5	19,4	12,8	22,7	22,2	NA	17,8	21,6	24,6	30,5	39,9	23,7	12,3	21,2	27,8	26,4	16,5	35,3	28,0	24,5	
Taux opposition (%)		32,9	33,0	33,3	29,1	32,5	31,3	23,4	29,1	41,8	45,5	20,4	27,8	NA	27,8	39,0	34,4	30,1	24,5	26,9	52,6	35,8	36,7	28,7	43,8	32,2	30,7	33,0	
Donneurs prélevés de 61 ans et plus (%)		45,8	40,0	57,1	38,5	53,8	56,1	51,0	47,3	38,5	0,0	48,1	33,3	NA	30,3	43,2	42,9	44,6	53,3	55,4	80,0	34,9	40,7	50,5	28,1	50,0	49,6	42,9	
Donneurs prélevés d'un cœur* (%)		43,2	50,0	27,8	43,8	44,4	33,3	53,2	61,5	43,8	25,0	42,9	NA	NA	43,5	44,5	NA	37,0	28,6	48,0	NA	39,0	44,8	43,8	47,8	37,5	49,3	43,8	
Donneurs prélevés d'un pouton* (%)		25,0	28,2	19,6	20,0	21,7	15,4	23,6	28,6	25,0	25,0	14,3	NA	NA	21,4	30,7	NA	38,7	28,6	21,2	NA	23,1	16,3	26,5	25,0	28,3	34,0	19,8	
Donneurs prélevés d'un foie (%)		77,0	82,0	84,5	80,8	64,1	78,0	77,1	87,8	92,3	75,0	63,0	NA	NA	57,6	77,8	NA	85,5	70,0	78,6	NA	79,4	73,5	87,6	78,1	79,7	77,3	78,2	
Donneurs prélevés d'un rein (%)		92,4	90,0	90,5	96,2	92,3	80,5	95,8	95,9	96,2	100,0	96,3	100,0	NA	93,9	88,7	100,0	90,4	86,7	89,3	100,0	95,2	94,7	95,9	93,8	90,6	93,6	93,6	
Greffe selon la région de domicile du malade		8,3	8,0	5,7	16,1	11,4	10,9	5,8	8,1	9,0	0,0	9,3	0,0	7,6	8,6	12,0	7,0	7,0	13,3	5,9	14,8	8,7	5,6	7,9	6,7	6,1	6,6	5,3	
Inscriptions cœur (pmh)		6,2	6,9	3,6	11,0	7,4	4,8	5,5	7,7	5,2	3,2	5,0	4,9	0,0	8,6	9,1	3,5	4,8	8,0	3,8	12,3	6,1	4,9	7,3	6,7	4,4	3,6	4,6	
Taux d'accès à la greffe cœur (%)		47,1	72,2	34,3	51,7	45,8	30,8	63,0	69,0	36,8	50,0	46,2	66,7	-	43,2	54,5	42,9	38,7	50,0	47,4	55,6	43,9	39,2	57,4	56,5	47,1	29,0	38,0	
Médiane d'attente cœur (mois)		3,4	1,9	6,3	3,2	4,8	3,3	2,0	2,0	2,4	6,3	1,0	0,6	2,2	5,0	2,3	1,0	6,2	2,8	5,3	1,8	9,4	5,8	2,8	2,4	2,7	9,9	5,3	
Inscriptions pouton (pmh)		5,7	8,5	5,7	5,9	2,7	5,4	4,0	4,2	6,7	9,6	9,3	0,0	0,0	3,8	5,2	5,9	4,8	2,7	11,4	0,0	6,1	4,9	3,3	5,7	3,9	9,1	6,6	
Greffe pouton (pmh)		4,5	7,4	5,7	5,9	4,0	4,8	4,0	3,9	5,2	6,4	6,7	0,0	0,0	2,7	4,1	4,7	4,4	2,7	5,5	2,5	4,0	3,9	3,8	4,1	3,3	6,0	4,7	
Taux d'accès à la greffe pouton (%)		59,9	58,3	57,6	72,7	75,0	72,7	56,5	60,0	77,8	66,7	53,3	-	-	62,5	64,9	80,0	70,6	100,0	40,6	100,0	60,0	69,6	73,7	61,5	50,0	50,0	52,6	
Médiane d'attente pulmonaire (mois)		3,2	3,6	7,9	4,5	2,2	2,5	5,8	3,0	1,9	4,5	4,5	1,0	2,5	2,0	2,0	3,1	3,9	0,3	3,2	1,2	3,3	1,1	5,1	1,5	4,5	3,6	4,7	
Inscriptions foie (pmh)		27,7	25,0	20,3	27,1	26,8	18,7	23,1	36,6	24,6	25,6	18,5	17,2	3,8	23,2	38,9	14,1	35,7	22,6	22,8	0,0	20,8	19,2	20,9	24,2	27,1	27,2	30,1	
Greffe foie (pmh)		18,9	13,3	14,5	20,5	11,4	9,0	18,0	31,2	20,1	25,6	16,8	17,2	7,6	14,6	25,6	10,5	22,1	23,9	19,0	4,9	13,4	12,3	16,6	17,0	18,8	16,7	17,4	
Taux d'accès à la greffe foie (%)		42,4	39,4	45,2	39,4	28,8	34,0	45,7	45,5	54,0	47,1	54,1	63,6	100,0	37,5	41,2	56,3	45,5	52,9	57,0	57,0	100,0	38,8	36,8	46,6	41,5	37,9	36,6	
Médiane d'attente foie (mois)		6,4	5,8	7,2	7,2	9,9	5,0	8,7	7,5	5,7	7,6	6,0	4,4	4,0	8,0	6,0	4,5	3,4	4,7	4,8	4,8	6,2	6,2	9,0	5,6	7,7	6,4	6,9	
Inscription rein (pmh)		67,9	57,4	73,2	64,4	53,6	50,7	53,6	75,6	60,4	35,2	56,4	69,0	3,8	70,1	84,1	70,3	66,6	78,4	51,1	46,7	61,9	54,3	60,3	62,9	61,8	67,6	73,1	
Greffe rein (pmh)		46,7	39,3	38,7	41,7	49,6	33,8	44,2	55,9	41,0	44,8	30,3	34,5	11,4	47,5	55,9	35,2	51,9	37,2	42,3	27,0	49,8	37,6	47,0	34,5	39,2	50,9	46,5	
Taux d'accès à la greffe rein (%)		21,4	22,1	20,9	24,7	33,5	21,1	32,7	29,2	19,0	30,4	18,0	8,3	12,5	22,9	16,2	11,0	30,1	20,1	19,7	10,5	26,3	20,9	25,0	17,2	27,1	31,2	22,6	
Médiane d'attente rein (mois)		24,3	25,0	19,8	18,6	12,7	19,5	11,5	15,8	26,4	15,6	25,4	42,1	47,6	18,1	40,2	57,4	19,9	15,7	33,5	39,6	21,4	23,7	15,2	25,2	11,6	13,3	22,2	
Dialyse selon la région de domicile du malade		354	390,5	286,0	293,8	262,7	259,3	226,0	298,2	348,7	356,0	243,3	955,1	1195,0	322,8	417,6	1627,0	332,2	267,1	350,4	996,7	268,3	525,2	238,6	349,1	1230,4	341,3	302,4	
Prévalence chez les dialysés de moins de 70 ans en 2012 (pmh)																													

- : donnée non calculable

NA : pas de centre de prélèvement actif pour l'organe dans la région
* seuls les donneurs de moins de 61 ans révolus sont pris en compte pour le cœur et de moins de 70 ans pour le pouton

TABLEAU 2 : PRELEVEMENT ET GREFFE DE CORNEES : SYNTHESE 2013		France	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Corse	Franche-Comté	Guadeloupe	Guyane*	Haute-Normandie	Ile-de-France	La Réunion	Languedoc-Roussillon	Limousin	Lorraine	Martinique	Midi-Pyrénées	Nord - Pas-de-calais	Pays de la Loire	Picardie	Poitou-Charentes	Provence - Alpes - Côte d'Azur	Rhône-Alpes
Cornées prélevées (pmt)		151,0	147,7	191,7	252,7	190,3	199,7	95,6	113,8	152,2	57,7	210,3	9,9	0,0	201,8	86,9	118,3	113,3	411,8	303,8	19,7	186,9	99,5	159,3	137,7	142,5	194,0	169,2
Nouveaux inscrits pour greffe de cornées (domicile, pmt)		74,9	67,5	94,0	83,5	52,9	56,1	66,7	48,6	44,8	67,3	69,0	36,9	22,7	71,8	70,0	101,9	97,5	97,0	73,9	68,8	104,2	47,9	46,2	49,5	87,2	96,6	95,1
Cornées greffées (pmt)		59,3	56,8	65,0	68,8	47,6	37,4	57,6	37,0	33,6	73,7	52,2	19,7	15,2	75,5	48,1	76,2	73,2	90,3	68,9	44,3	68,6	46,9	45,1	43,3	70,7	81,9	74,4
Pourcentage d'inscrits et greffés la même année		59,7	66,1	50,2	44,7	72,2	43,0	62,6	54,8	63,3	71,4	61,0	33,3	66,7	91,0	51,6	65,5	57,7	78,1	77,1	42,9	38,7	70,3	81,2	60,4	67,7	64,8	60,1
* Pas de centres de prélèvement dans la région																												

TABLEAU 3 : PRELEVEMENT ET GREFFE AU NIVEAU NATIONAL : EVOLUTION 2007-2013		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prélèvement d'organe								
Donneurs recensés (pmh)		49,8	50,0	48,2	47,1	48,7	50,4	50,7
Donneurs prélevés (pmh)		24,7	24,6	23,2	22,8	24,1	24,3	24,7
Taux opposition (%)		28%	31%	32%	34%	32%	34%	33%
Donneurs prélevés de 61 ans et plus (%)		29%	34%	34%	37%	39%	43%	46%
Donneurs prélevés d'un cœur* (%)		34%	36%	38%	39%	42%	42%	43%
Donneurs prélevés de poumon(s)* (%)		14%	14%	19%	20%	24%	26%	25%
Donneurs prélevés d'un foie (%)		68%	67%	72%	75%	75%	75%	77%
Donneurs prélevés d'un rein (%)		96%	96%	96%	96%	94%	93%	92%
Grefe d'organe								
Inscriptions cœur (pmh)		8,0	8,0	7,6	7,2	7,9	8,1	8,3
Grefe cœur (pmh)		5,8	5,7	5,6	5,5	6,1	6,1	6,2
Taux d'accès à la greffe cœur (%)		49%	46%	46%	46%	50%	48%	47%
Inscriptions poumon (pmh)		4,1	4,4	4,3	4,2	5,0	5,1	5,7
Grefe poumon (pmh)		3,2	3,1	3,6	3,8	4,8	4,9	4,5
Taux d'accès à la greffe poumon (%)		52%	47%	51%	54%	64%	67%	60%
Inscriptions foie (pmh)		21,3	21,6	22,9	24,4	23,5	26,3	27,7
Grefe foie (pmh)		16,8	15,9	16,4	16,9	17,9	17,7	18,9
Taux d'accès à la greffe foie (%)		56%	52%	49%	46%	47%	44%	42%
Inscription rein (pmh)		56,1	58,7	61,1	64,2	61,6	66,2	67,9
Grefe rein (pmh)		46,1	46,2	44,2	44,7	45,7	46,5	46,7
Taux d'accès à la greffe rein (%)		30%	29%	26%	25%	24%	23%	21%
Cornées								
Cornées prélevées (pmh)		123,9	130,3	138,7	151,0	153,3	151,1	151
Nouveaux inscrits pour greffe de cornées (domicile) pmh		65,6	68,0	69,1	67,5	71,2	72,4	74,9
Cornées greffées (pmh)		56,6	57,2	55,5	54,3	51,4	55,6	59,3
Pourcentage d'inscrits et greffés la même année		62,7	62,5	59,8	57,3	53,5	55,3	59,7

* seuls les donneurs de moins de 61 ans révolus sont pris en compte pour le cœur et de moins de 70 ans pour le poumon

cellules souches hématopoïétiques

prélèvements

organes

cornées

greffes



1 avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél. : 01 55 93 65 50